



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 MAI 2022 DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE PARIS

COMPTE RENDU

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est tenue le 17 mai 2022 à 15 heures à la Maison de la Chimie, Paris 7^e, sous la présidence d'Augustin de Romanet. La séance a été retransmise en direct.

Augustin de Romanet s'est félicité de retrouver les actionnaires en présentiel à la Maison de la Chimie. Il a également salué la présence des membres du Conseil d'administration, d'Alain Perroux du Cabinet Ernst & Young Audit et de Maître Hervé Rouet, huissier de justice, chargé de contrôler le bon déroulement de l'assemblée générale.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par l'État représenté par Jérémie Gué, qui détient 50 106 687 actions et par Predica, représenté par Matthieu Lance qui détient 5 052 491 actions. Loïc Aubouin, directeur Juridique et des Assurances, a été désigné secrétaire de l'assemblée.

Elle a rassemblé 4 091 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance et par Votaccess, soit 89,06 % du total des actions disposant du droit de vote. En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer.

Augustin de Romanet, Président-directeur général, Edward Arkwright, directeur général exécutif, Philippe Pascal, directeur général Adjoint Finances, Stratégie et Administration ont présenté les activités du Groupe ADP. Augustin de Romanet a exposé les faits marquants de l'année 2021, qui acte le lancement de la feuille de route stratégique « 2025 *Pioneers* », en cohérence avec la raison d'être¹ d'Aéroports de Paris. Philippe Pascal a commenté les résultats financiers de l'exercice 2021. Edward Arkwright a développé la feuille de route stratégique « 2025 *Pioneers* » qui prépare la société à un nouveau modèle aéroportuaire, orienté vers la durabilité et la performance. Augustin de Romanet a conclu la présentation de la société par les enjeux et les perspectives.

Lors de la séquence du dialogue, les actionnaires présents en salle ainsi que ceux participants à distance, grâce à la mise en place d'un *Webchat*, ont posé leurs questions auxquelles des réponses ont été apportées. Ces échanges sont disponibles dans la vidéo de l'assemblée sur le site internet. Il est précisé qu'aucune question écrite n'a été reçue en amont de l'assemblée générale.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées.

Parmi les 28 résolutions, le résultat négatif n'a pas permis de verser de dividendes au titre de l'exercice 2021. La cooptation de deux administrateurs indépendants, Olivier Grunberg et Sylvia Metayer a été ratifiée. Cette assemblée a nommé, sur proposition de l'État, Pierre Cunéo et Cécile de Guillebon, et a renouvelé Perrine Vidalenche et Jean-Benoît Albertini pour une durée de cinq ans, en raison de la fin des mandats de 4 administrateurs proposés par l'État : Geneviève Chaux- Debry, Perrine Vidalenche, Michel Massoni, et Jean-Benoît Albertini.

¹ Raison d'être de la société Aéroports de Paris : « accueillir les passagers, exploiter et imaginer les aéroports de manière responsable et à travers le monde »

La composition du Conseil est appropriée aux nombreux métiers du Groupe ADP, à l'actionnariat et à la nature de son cœur de métier, notamment sa mission de service public aéroportuaire. Les profils diversifiés et complémentaires permettent de nourrir le débat avec des perspectives pertinentes et variées.

Avec cette nouvelle composition :

- ✓ la parité est respectée avec 5 administratrices (soit un taux de 42 %) et 7 administrateurs (soit un taux de 58 %) - les administrateurs élus par les salariés étant exclus du calcul ;
- ✓ le nombre d'administrateurs indépendants (4) permet à la société de respecter désormais la recommandation du Code du gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF (un tiers d'administrateurs indépendants dans le cadre de société contrôlée).

Enfin, votre assemblée a renouvelé l'ensemble des délégations financières dont les plafonds n'ont pas été modifiés par rapport aux délégations approuvées par l'assemblée générale du 12 mai 2020. L'objectif de ces délégations est de pouvoir réunir avec rapidité et souplesse les moyens financiers nécessaires à votre société.

À la fin de cette assemblée générale, Augustin de Romanet a remercié les actionnaires pour leur confiance et leur engagement dans la société.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission vidéo de l'intégralité de l'assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante :

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/homepage/assemblee-generale/2022>